

Embauchez **un apprenti** en BTS GESTION et PROTECTION de la NATURE

Les atouts de l'apprentissage

- ❖ Faire entrer un jeune en contrat d'apprentissage est une excellente manière de former un salarié à ses méthodes, ses pratiques, sa culture d'entreprise.
- ❖ Ce processus de transmission lente et progressive des valeurs, méthodes et objectifs de l'entreprise permet de préparer une éventuelle intégration du jeune au sein de l'équipe, en tant que salarié à part entière, à l'issue de son contrat d'apprentissage.
- ❖ L'alternance est un choix de vie révélateur de la maturité et de la motivation du jeune ; c'est aussi une garantie d'engagement réel de l'apprenti dans les missions confiées.
- ❖ Si un jeune demande du temps (ce qui coûte de l'argent), en contrepartie sa rémunération est réduite.

Les structures d'accueil

Dans le cadre de leur apprentissage, les BTS GPN peuvent être employés par :

- ❖ Le secteur public territorial et d'Etat, (départements, communautés de communes, communes, établissements publics, syndicats de rivières, parcs nationaux et régionaux...)
- ❖ Le secteur associatif, (associations de protection de la nature, d'insertion, CPIE, fédérations de chasse, de pêche, de défense contre les ravageurs...).
- ❖ Le secteur privé, (entreprises spécialisées dans l'aménagement paysager et/ou le génie écologique, les bureaux d'études, le tourisme nature voire les fermes pédagogiques...).



Les missions

Dans le cadre de leur apprentissage, les BTS GPN peuvent réaliser des missions de :

Travaux sur les milieux et les espèces	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Opérations de préservation, entretien, aménagement et réhabilitation des milieux (zones littorales, zones humides, rivières, ripisylves, Natura 2000, etc.) ❖ Travaux de restauration (débroussaillage, reconnections hydrologiques, dispositif anti-érosion...) et de réintroduction de populations ❖ Travaux d'entretien de milieu (fauche, pâturage...), de contrôle de populations (piégeage), de veille technique (réglages de vannes, tournées de contrôle d'état des équipements...) ❖ Réalisation ou entretien de sentiers, ouvrages et mobiliers extérieurs ❖ Contrôle et lutte contre les espèces invasives ❖ Gestion cynégétique et piscicole ❖ Gestion éco-pastorale et soins aux troupeaux (pose de clôture, complémentation, prophylaxie, ...)
Lutte contre les pollutions et les risques naturels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Travaux forestiers et protection contre les feux de forêts ❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ❖ Gestion des zones côtières et ouvrages de protection du littoral
Etudes et suivis écologiques	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inventaires, diagnostic, études d'impact (écologiques, environnementaux, socio-économiques) ❖ Traitement des informations ❖ Mise à jour des bases de données et outils cartographiques ❖ Constitution de fonds documentaires ❖ Suivi technique et évaluation de programmes de gestion ou de valorisation
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Concertation et coordination des acteurs, des usagers et des usages ❖ Animation de projet et médiation territoriale ❖ Rédaction de documents administratifs (conventions, cahiers des charges, appels d'offre) et financiers (devis, factures, budgets) ❖ Suivi administratif et technique des dossiers ❖ Évaluation du plan de gestion
Appui technique et conseil	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui développement durable (gestion différenciée, recyclage des déchets, énergie renouvelable, etc.) ❖ Appui Biodiversité pour les zones agricoles et rurales (Haies, bandes enherbées, mares, cours d'eau, arbres ou bosquets) ❖ Appui pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue sur les territoires urbains et semi-urbains
Sensibilisation et éducation à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Conception d'outils pédagogiques ❖ Animation, éducation, interprétation nature ❖ Animation et accueil collectif de mineurs
Tourisme, Promotion et communication	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Valorisation du patrimoine naturel et touristique (information du public, création ou entretien de sentier, signalétique, etc.) ❖ Prospection ou promotion de la structure ou de ses actions ❖ Commercialisation des produits, de prestation ou de services



Le programme pédagogique

Un enseignement général, commun à tous les BTS agricoles.

domaine	module
Projet de formation et professionnel	M 11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel
Ouverture sur le monde : <ul style="list-style-type: none"> compréhension des faits économiques, sociaux et culturels. information, expression et communication. 	M 21 – Organisation économique, sociale et juridique
	M 22 – Techniques d’expression, de communication, d’animation et de documentation
	M 23 – Langue vivante
EPS	M 31 – Éducation physique et sportive

Un enseignement professionnel

domaine	module
Traitement des données et informatique.	M 41 – Traitement des données (mathématique)
	M 42 – Technologies de l’information et du multimédia
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel.	M 51 – Expertises naturalistes
	M 52 – Gestion de la nature et concertation territoriale
	M 53 – Opération de génie écologique
	M 54 – Animation d’un public
	M 55 – Démarche de projet d’aménagement et de valorisation des espaces naturels
	M 56 – Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature
Initiative locale	*M 71 Concilier biodiversité et projets d’aménagement du territoire (séquence ERC)



*L’objectif du module d’initiative locale(M71) est de Gérer les impacts sur la biodiversité des aménagements en phase chantier ou d’activité d’exploitation

Le déroulement de la formation



La formation est organisée de manière à concilier au mieux les contraintes pédagogiques et administratives (CCF, saisie des notes, examen terminal...) et la logique du travail dans le domaine de la protection de la nature (réalisation des opérations de génie écologique en hiver, période d'inventaire naturaliste au printemps, animation nature en période touristique estivale).

- ❖ Le jeune alterne pendant deux ans des périodes au centre de formation (d'une durée de 20 semaines par an) et des périodes en entreprise.
- ❖ Organisation de l'alternance par semaine complète de 35h
- ❖ Les vacances scolaires correspondent à des périodes en entreprise.
L'apprenti passe ainsi 27 semaines par an au sein de l'entreprise.
- ❖ Des semaines complètes d'enseignement général (12 semaines) en alternance avec des semaines complètes d'enseignement professionnel (27 semaines) et une semaine de formation aux activités subaquatiques (Palmes Masques Tuba et initiation à la plongée)

La première semaine de formation est organisée comme un module de remise à niveau, avec :

- Présentation de la formation et du centre et de l'établissement
- présentation et intervention des partenaires
- journée d'intégration (1 jour)
- Cours de SST (2 jours)
- Présentation courte du champ professionnel de la filière
- Notions de base et vocabulaire professionnel

L'accompagnement

- ❖ Le suivi personnalisé de chaque apprenti est assuré par la désignation d'un formateur référent.
- ❖ Un entretien tripartite (apprenti, entreprise, UFA) en début de formation permet de :
 - dévoiler les éventuels écueils de la formation et surtout de les prévenir ;
 - présenter les attendus de la formation : programme, niveaux, tâches à réaliser, capacités attendues ;
 - échanger sur les projets professionnels et de formation de l'apprenti ;
 - faire le point sur les pré-acquis de l'apprenti ;
 - co-construire et valider le parcours de formation de l'apprenti.
- ❖ Les visites en entreprise du formateur référent ainsi que le livret d'apprentissage et la réunion annuelle de tous les maîtres d'apprentissage entretiennent un lien étroit entre activités en entreprise et activités au centre de formation.



Les partenaires

- | | |
|---|---|
| ❖ Parc National de Port Cros | ❖ TPM |
| ❖ Conservatoire du littoral | ❖ Mairie de Cavalaire |
| ❖ Conservatoire botanique méditerranéen | ❖ Mairie de Six-fours |
| ❖ LPO | ❖ CIETM |
| ❖ Fédération du var pour la pêche et la protection des milieux aquatiques | ❖ Réserve naturelle de la plaine des maures |

